



OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES NOUVELLE-CALÉDONIE



rapport d'activité 2020

Toute la lumière sur
les pêches côtières !



Pacific Community
Communauté
du Pacifique



PROVINCE DES ÎLES



PROVINCE NORD



PROVINCE SUD



CPPNC



M. Adolphe Digoué

Membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,
en charge de l'économie, du commerce extérieur,
de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

En Nouvelle-Calédonie, la pêche est une activité aux multiples visages qui trouve ses racines dans l'histoire du pays. Au-delà de sa fonction nourricière, elle joue un rôle fondamental dans les échanges entre les clans lors des cérémonies coutumières dans nos tribus et au niveau de nos aires coutumières. Les clans en charge de la pêche coutumière ont toujours par leur présence régulière, assuré le rôle de sentinelles du lagon.

Elle est aussi profondément ancrée dans la société calédonienne car elle fait partie du mode de vie de beaucoup de calédoniens que résume bien la fameuse expression : « coup de pêche, coup de chasse ».

La pêche côtière remplit aujourd'hui de nombreux rôles. Elle est source de revenus pour plus de 600 foyers à travers le pays, en particulier dans l'intérieur et aux îles. Elle génère une activité économique importante et diffuse pour de nombreux secteurs d'activité et elle est source de détente pour nombre d'entre nous.

Nous avons la chance d'être entourés d'un immense lagon et nos îles sont baignées par des eaux à la ressource abondante, mais nous ne devons pas oublier que ces ressources que nous prélevons sont un bien commun que nous devons ponctionner avec prudence, en respect pour nos futures générations.

Il est indispensable que la Nouvelle-Calédonie se dote d'un outil commun de collecte et de

partage de l'information sur la pêche côtière calédonienne afin d'éclairer les gestionnaires sur cette ressource partagée qui nourrit les hommes et les femmes du pays. C'est en ce sens que le programme PROTEGE, financé dans le cadre du XI^{ème} FED, répond aux besoins du pays.

La mise en place de l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie répond à cet objectif en se concentrant tout d'abord sur les données de prélèvement de la pêche professionnelle qui, parce qu'elles sont collectées dans le cadre d'obligations réglementaires faites aux pêcheurs, sont bien connues. Ce sont donc bien nos pêcheurs professionnels, inscrits dans une démarche de pêche durable, qui vont contribuer à l'établissement d'une base de données, premier pilier de cet observatoire. Il faudra ensuite s'intéresser aux prélèvements de la pêche non-professionnelle, qu'elle soit récréative ou pour l'autoconsommation, dont chacun sait qu'elle exerce une pression importante sur nos lagons. Au nom du 17^{ème} gouvernement collégial de la Nouvelle-Calédonie, je tiens à saluer le travail accompli en synergie par l'équipe de l'Observatoire des pêches côtières, les collectivités et les professionnels, qui a permis la mise sur pied de cet outil au service du développement durable et de l'autosuffisance alimentaire du pays.

Directeur de publication : Adrien Rivaton

Rédaction : Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) et Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie

Crédits photos : ADECAL Technopole, Matthieu Juncker, Éric Aubry, Serge Andréfouët, Liliane Fabry, Jean-François Laplante, Manuel Dueroq, Pablo Chavance, Zacharie Maenteapo, Mayana Uparu, Daniel Estieux, Angèle Armando, Shutterstock

Conception graphique : Push@Pull | Impression : Digiprint

Paroles de Fondateurs



PROVINCE NORD

M. Nathaniel Cornuet

Chef du service des milieux et ressources et aquatiques
Province Nord



© Nathaniel Cornuet



À l'issue de cette première année d'activité, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie a fait la preuve de son utilité. Il a produit un premier bilan statistique à l'échelle du Pays sur la pêche professionnelle, renforçant les liens entre les services des pêches des différentes collectivités et œuvrant pour une meilleure connaissance de la filière. Une étude essentielle sur la ressource en holothuries a été initiée et un suivi des prises débarquées a été mis en place. L'Observatoire des pêches côtières, nouveau venu dans le paysage calédonien, a su se rendre indispensable dès sa création et nous lui souhaitons une longue vie !



M. Bernard Fao

Responsable du bureau des pêches
Province Sud



© Bernard Fao



On ne gère bien que ce que l'on mesure. Les missions de l'Observatoire des pêches côtières contribuent, entre autres, à décrire et documenter les prélèvements, les moyens déployés et les comportements des pêcheurs. Ces données permettent la production d'indicateurs de différents niveaux servant d'aides à la décision des gestionnaires des ressources halieutiques. Gardons bien à l'esprit que ce qui compte le plus au-delà de ce qui est observé et décrit c'est l'action engendrée qui en découle !



PROVINCE DES ÎLES

M. Dominique Taine

Chargé de mission, secrétariat
général - Province des Îles Loyauté



© Dominique Taine



L'homme appartient à la terre et nous en sommes les gardiens pour nos enfants. Les Îles Loyauté possèdent un environnement naturel exceptionnel mais fragile. Pour poursuivre notre développement tout en préservant nos ressources marines, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie est un outil primordial. Guichet unique pour la collecte des données et les informations relatives à la pêche côtière à l'échelle pays, il contribue à éclairer les gestionnaires sur les mesures à prendre pour gérer nos ressources et les conserver pour nos générations futures.

Paroles de Fondateurs



M. Manuel Ducrocq

Chef de service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



© Manuel Ducrocq

Dans un pays où les compétences en matière de gestion de l'exploitation des ressources marines sont exercées par chaque province, la collecte de données standardisées est indispensable pour appréhender la globalité des prélèvements et partager les connaissances sur les ressources exploitées. Au-delà de son incontournable portée halieutique, l'Observatoire des pêches côtières est un outil inédit en Nouvelle-Calédonie qui permettra de mieux connaître la filière pêche côtière pour mieux l'accompagner dans son projet de structuration.



CPPNC
CONFÉDÉRATION DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Abel Cica

Président - Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie (CPPNC)



© Eric Aubry

La CPPNC, et les organisations professionnelles qu'elle représente, est heureuse que l'Observatoire des pêches côtières voie le jour. En effet, la Confédération a toujours porté le discours d'une bonne gestion de la ressource, en témoigne le label pêche côtière responsable pour lequel elle a milité, et dont elle est l'organisme de défense et de gestion. Mais on ne gère bien que ce que l'on connaît. L'Observatoire ouvre donc la voie vers une meilleure connaissance et gestion de la ressource, aux Calédoniens d'en assurer la pérennité. Il en va de la durabilité de la pêche et du métier de pêcheur !



M. Pablo Chavance

Responsable du pôle marin
ADECAL Technopole



© Pablo Chavance

Avoir été mandaté par les collectivités de Nouvelle Calédonie pour créer et mettre en œuvre l'Observatoire des pêches côtières fut à la fois une marque de confiance et un enjeu d'exigence. C'est en premier lieu une reconnaissance du travail réalisé en inter-collectivités, depuis 2002, dans le cadre du programme ZoNéCo pour la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles marines. C'est d'autre part une importante responsabilité, puisqu'il s'agit d'organiser, structurer et pérenniser les forces vives du territoire pour mieux éclairer les différentes facettes d'une des plus anciennes et plus nobles activités du monde. Toute cette dynamique a un but ultime : que cette filière suscite l'attention qu'elle mérite et qu'elle puisse perdurer en prenant soin de la ressource et de ceux qui en vivent de manière durable.

Sommaire

06

Présentation de l'Observatoire
des pêches côtières

09

La pêche côtière : une filière
économique d'importance

10

Un premier portrait de la pêche
côtière professionnelle en 2019

12

Un plan d'actions
en trois axes

13

013 . Objectif 1 : Collecter les informations
016 . Objectif 2 : Améliorer les connaissances
020 . Objectif 3 : Informer et animer

23

Les visages de
la pêche côtière

L'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie est né !

En février 2020, l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie était créé. Fruit de plusieurs années de réflexion et d'études préalables, c'est dans le cadre du projet PROTEGE qu'il a pu voir le jour. Après un an existence, l'OPC se dévoile et présente les premiers résultats de ses travaux.



© Matthieu Juncker

► Un Observatoire, pour quoi faire ?

La pêche en Océanie est un des piliers de la culture, de l'organisation sociale, de la sécurité alimentaire, et du développement économique des territoires. En Nouvelle-Calédonie, la pêche côtière occupe naturellement une place centrale dans le tissu social, culturel et économique de l'archipel. Pour gérer la ressource de manière équilibrée et durable, il est important de connaître dans le détail toutes les pêches pratiquées, de manière professionnelle ou non. Si certaines informations existent depuis longtemps, elles nécessitent d'être rassemblées, complétées et interprétées pour avoir une vision globale : c'est le rôle de l'Observatoire. Il pourra ainsi produire des outils d'aide à la décision clairs et efficaces, et informer régulièrement tous les publics intéressés.

► Une mission

Centraliser, produire, valoriser, communiquer les données sur la pêche côtière afin d'éclairer les décisions.

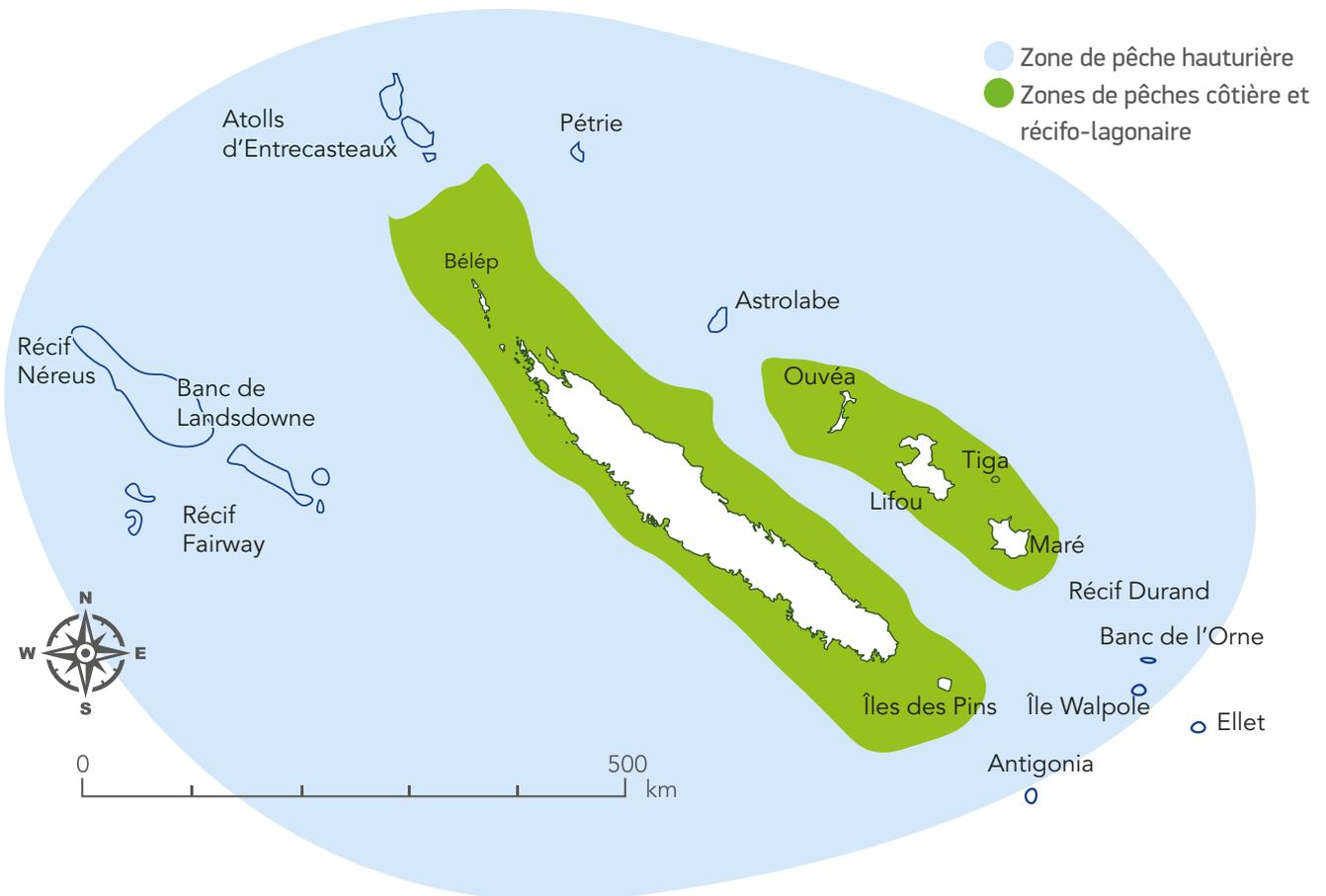
► 3 objectifs

- > Centraliser, compléter et valoriser les informations sur la pêche côtière
- > Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière
- > Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs



► Qu'est-ce que l'Observatoire étudie ?

L'Observatoire s'intéresse à décrire précisément les prélèvements pour tous les types de pêches pratiquées dans le lagon, et cherche à suivre l'état des ressources du lagon et son évolution. Son champ d'observation est la zone côtière : sous juridiction des provinces de la Nouvelle-Calédonie, ce sont les eaux qui s'étendent de la côte jusqu'à 22 km (12 milles) au-delà du récif barrière. Les milieux naturels concernés sont donc les mangroves, les estuaires, les îlots, le lagon, le grand récif barrière et son tombant externe, ainsi que les zones océaniques proches.



> DE LA CÔTE JUSQU'À L'OcéAN, TOUTES LES PÊCHES SONT CONCERNÉES

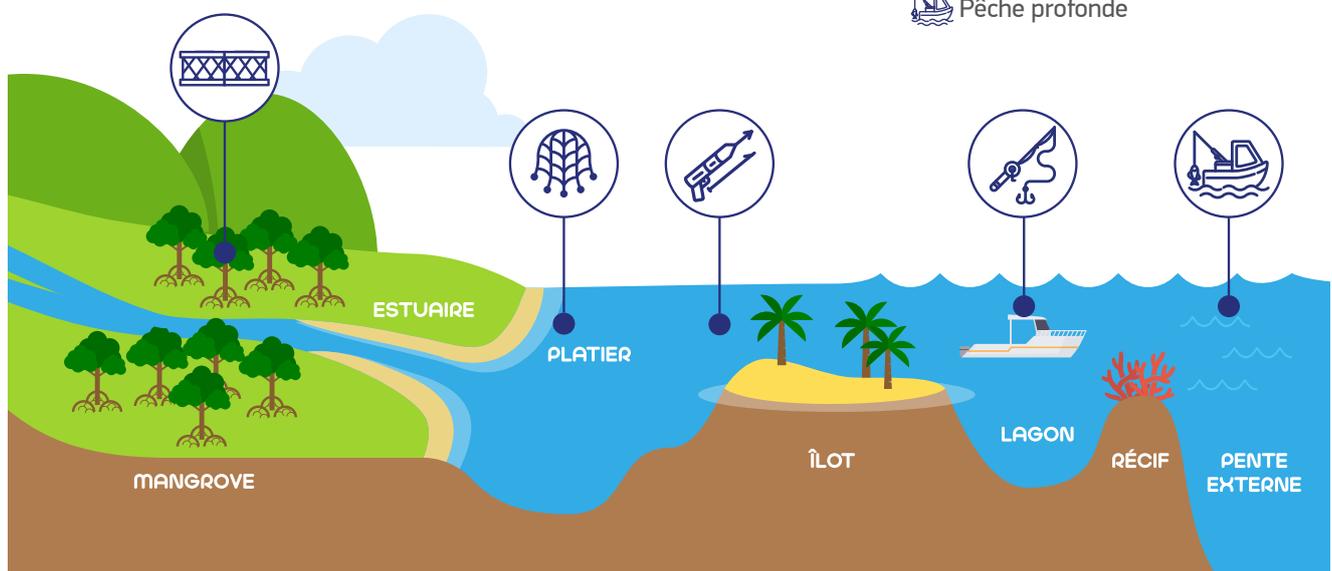
▨ Pêche dans les palétuviers

🚣 Pêche en apnée

🌿 Pêche à pied

🚤 Pêche à la ligne depuis un bateau

🚢 Pêche profonde



► Comment fonctionne l'Observatoire ?

- **Un comité de pilotage** : les 3 provinces, le gouvernement (service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche), la Confédération des pêcheurs professionnels (CPPNC) et l'ADECAL Technopole. Il se réunit deux fois par an pour définir le plan stratégique et valider les actions et études à mettre en oeuvre.



- **Une coordinatrice** : Liliane Fabry, hébergée au sein de l'ADECAL Technopole
- **Un financement** assuré par le 11^{ème} Fonds Européen de Développement dans le cadre du projet PROTEGE (Projet Régional Océanique des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes)
- **Une collaboration partenariale** avec les institutions et les acteurs de la pêche côtière



© ADECAL Technopole

Une idée qui ne date pas d'hier... et devra perdurer !

Assises de la pêche côtière

Importance d'une dimension pays pour porter la voix et les enjeux de la pêche professionnelle en Nouvelle-Calédonie

2007

Programme ZONECO

Premières démarches pour un schéma commun de base de données de suivi de la pêche professionnelle dans les trois provinces

2008

Co-construction par les collectivités d'une opération « mise en place d'un Centre Technique Pêche »

2016

INTEGRE (10^{ème} FED)

Étude de faisabilité de la mise en place d'un Observatoire des pêches côtières en province Sud (Dexen, Pêche)

2017

2023

- Fin de l'accompagnement PROTEGE
- Bilan du premier mandat de l'Observatoire
- Pérennisation de l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie

2022

Mise à jour du plan stratégique et validation de la programmation 2023-2025

2020 - 2022

PROTEGE (11^{ème} FED)
Création de l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie au sein de l'ADECAL Technopole et premier mandat

La pêche côtière : une filière économique d'importance

La pêche côtière, qui comprend la pêche récifo-lagonaire, représente une filière d'importance en Nouvelle-Calédonie à de nombreux égards : social, économique, culturel, vivrier, écologique. Pourtant, il n'existe pas aujourd'hui de données consolidées pour la caractériser précisément et en suivre l'activité annuellement à l'échelle du territoire.

Les premiers travaux de l'Observatoire ont consisté à rassembler les sources d'information exploitables, préciser les lacunes, et lancer les études complémentaires pour les combler. L'objectif est de construire des indicateurs de suivi de l'activité et de la ressource afin d'avoir une vision d'ensemble précise de la filière et d'éclairer les prises de décision des gestionnaires.

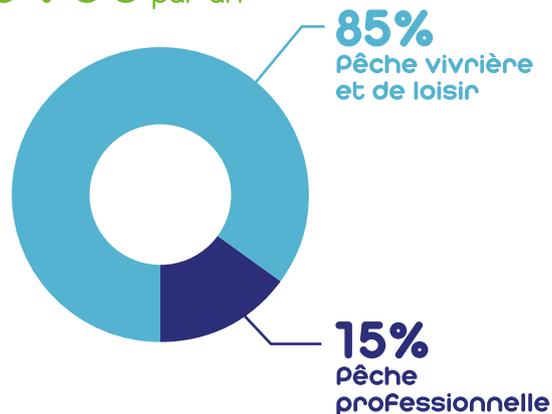
On distingue deux grandes familles de pêcheurs côtiers :

- ▶ **les professionnels** : la pêche est leur métier, ils sont inscrits auprès du registre du commerce, doivent obtenir une autorisation délivrée par leur province. Ils produiraient environ 15 % des volumes pêchés dans le lagon.
- ▶ **les non-professionnels** : ils pratiquent la pêche vivrière ou la pêche de loisir. Ils pêcheraient 85 % des volumes prélevés dans le lagon.

Selon l'enquête auprès des ménages, réalisée en 2016 par l'ERPA, l'ASS-NC et la DAVAR, les Calédoniens consommeraient au foyer 8700 tonnes de poissons lagunaires par an. Les pêches de subsistance et de plaisance pourraient ainsi prélever de l'ordre de 7000 tonnes de poissons du lagon, cinq à six fois le volume prélevé par les pêcheurs professionnels chaque année. Ces estimations nécessitent d'être précisées, par des études complémentaires que l'Observatoire a enclenchées dès 2020.

> LA CONSOMMATION DE POISSONS LAGONAIRES EN NOUVELLE-CALÉDONIE (ESTIMATION) :

8 700 tonnes par an



© Matthieu Juncker

Un premier portrait de la pêche côtière professionnelle en 2019



601
pêcheurs

- ▶ **553** embarqués
- ▶ **48** à pied



503
navires

- ▶ Taille : **72 %** < 6 mètres
- ▶ Type : **78 %** en aluminium



Volume
939 tonnes



Chiffre d'affaires
600 Millions F

- ▶ Prix de vente moyen :
639 F par kg



Effort de pêche

14 591

jours de mer déclarés
par 270 pêcheurs



Captures
annuelles
moyennes



3 202 kg
par pêcheur

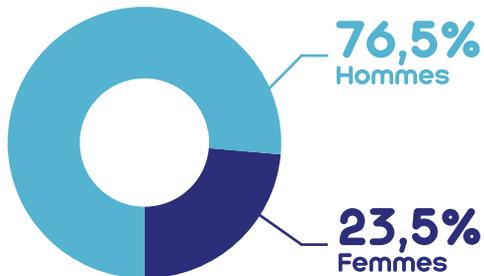


59,3 kg
par jour de mer

▶ Pêcheur, un métier d'homme ?

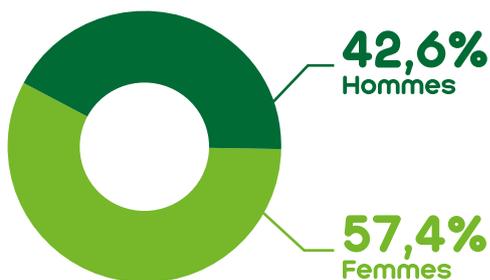
Les statistiques montrent que la population de pêcheurs professionnels est plutôt âgée. La moitié des hommes ont plus de 47 ans, et plus de 50 ans chez les femmes.

- ▶ En mer, une activité plutôt masculine

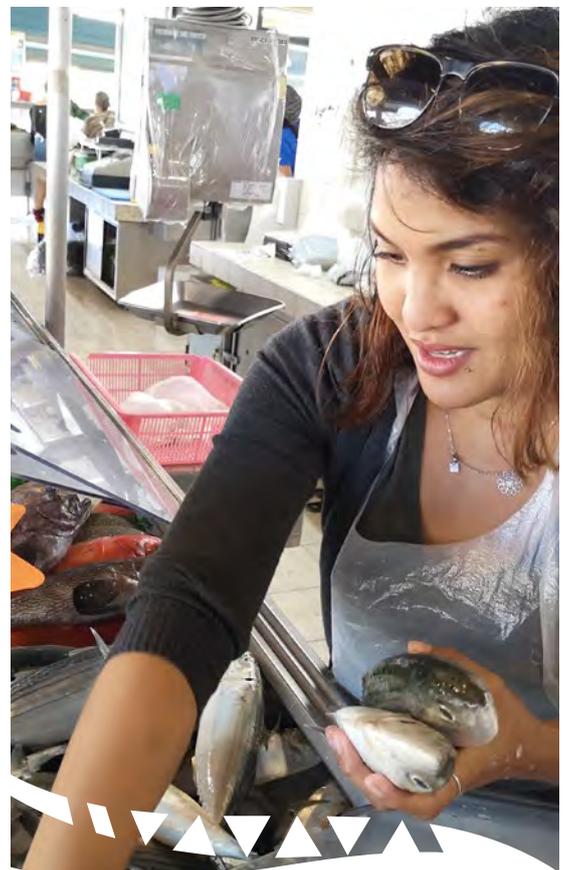


Répartition des pêcheurs embarqués selon le genre en Nouvelle-Calédonie

- ▶ En province Nord, les pêcheurs à pied sont surtout des femmes



Répartition des pêcheurs à pied selon le genre en province Nord



© ADECAL Technopole

► Une production dominée par les poissons du lagon et les bêtes de mer

Les poissons de récifs et du lagon, ainsi que les holothuries constituent la majeure partie des prises déclarées en 2019, soit 83 % des volumes. Le total des volumes déclarés à l'échelle du pays est de 939 tonnes pour 2019, une donnée relativement stable sur la période 2016-2019. Il est cependant raisonnable de considérer que ces données sont sous-estimées, étant donné l'évaluation des remontées d'information du terrain (voir encadré).

> PRODUCTION DÉCLARÉE DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE CÔTIÈRE EN 2019



► Des autorisations spécifiques pour les espèces à enjeu

Sur la Grande Terre, les provinces assurent un suivi particulier des prélèvements de certaines espèces à enjeu : ainsi, 824 autorisations spécifiques ont été délivrées en 2019 pour la pêche embarquée, et 68 pour la pêche à pied en province Nord, soit un total de 892 autorisations spécifiques, chaque pêcheur déclaré pouvant être porteur de plusieurs d'entre elles. Les espèces les plus concernées sont les crabes de palétuviers, les holothuries et les trocas.

Des données à compléter

Le suivi de la pêche professionnelle est la principale source de données existantes pour décrire la filière, mais les informations collectées sont inégales entre les trois provinces.

En province Nord et Sud, ces déclarations prennent la forme de « carnets de pêche » remis à l'autorité de tutelle en fin d'année pour renouveler son autorisation. En province des îles Loyauté, les déclarations émanent de trois structures : l'Unité de Conditionnement des Produits de la Mer (UCPM) de Lifou, l'UCPM d'Ouvéa et l'association des pêcheurs de Maré.

Pour évaluer l'exhaustivité de ces sources d'information déclaratives, la notion de « taux de couverture » a été définie : il s'agit du pourcentage de pêcheurs ayant rendu leurs fiches de pêches pour l'année concernée.

En 2019, il est de 80 % en province Sud, de 49 % en province Nord, et n'a pas pu être évalué en province des Îles Loyauté, où il n'existe plus de dispositif opérationnel de type « carnet de pêche ».

En ce qui concerne les pêches non-professionnelles, il n'existe pas à ce jour de système de collecte des informations relatives à ces pêches.

L'Observatoire met ainsi en place des actions pour mieux comprendre les pêches, professionnelles ou non :

- la première **synthèse statistique sur la pêche côtière** professionnelle en Nouvelle-Calédonie, sur les données de 2019,
- la construction d'un outil de bancarisation et d'homogénéisation des données disponibles : le « **méta-infocentre** »,
- une **étude d'évaluation et de caractérisation de la pêche non-professionnelle rurale** en Nouvelle-Calédonie.



© Shutterstock

Un plan d'actions en trois axes sur trois ans



© Matthieu Juncker

Dès sa création en février 2020, le Comité de pilotage de l'Observatoire a défini un plan d'action pluriannuel s'appuyant sur ses trois objectifs stratégiques. Il vise à asseoir la structure dans ses missions, démontrer son utilité, et convaincre les décideurs d'en assurer la pérennité au-delà de 2023 qui signera la fin de l'accompagnement du programme PROTEGE.

► Mission

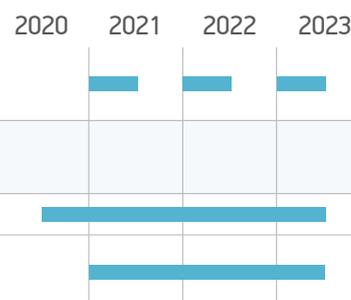
Centraliser, produire, valoriser et communiquer sur les données de la pêche côtière pour éclairer les décisions, afin d'en assurer la durabilité.

► Objectifs

1.

Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtière

- Produire des indicateurs sur la filière pêche à l'échelle pays
- Mettre en place une infrastructure de gestion et d'analyse des données
 - Création du méta-infocentre
- Améliorer et homogénéiser les fiches de pêche provinciales



2.

Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière, pour en assurer la durabilité

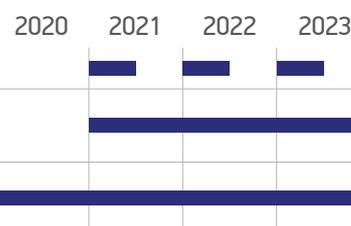
- Améliorer les connaissances biologiques sur la ressource
 - Echantillonnage biologique au débarquement
 - Etude des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie
 - Etude de la maturité sexuelle et des traits de vie d'espèces halieutiques d'intérêt
- Caractériser les activités de pêche côtière
 - Mieux connaître la pêche non-professionnelle rurale et mieux la suivre
 - Mieux connaître et suivre la pêche de plaisance
- Évaluer la dimension socio-économique de la pêche côtière
- Mettre en place et renforcer les suivis spécifiques pour les pêcheries à enjeu



3.

Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs

- Valoriser les productions de l'Observatoire
- Animer et faciliter les échanges et concertations en matière de gestion des ressources
- Devenir le guichet unique pour les informations et données sur la pêche côtière



Objectif 1 : collecter les informations



1 **méta-infocentre**
en construction



1 **bilan statistique**
réalisé sur la pêche professionnelle
en Nouvelle-Calédonie



8 **indicateurs**
de l'activité
pêche professionnelle
enseignés

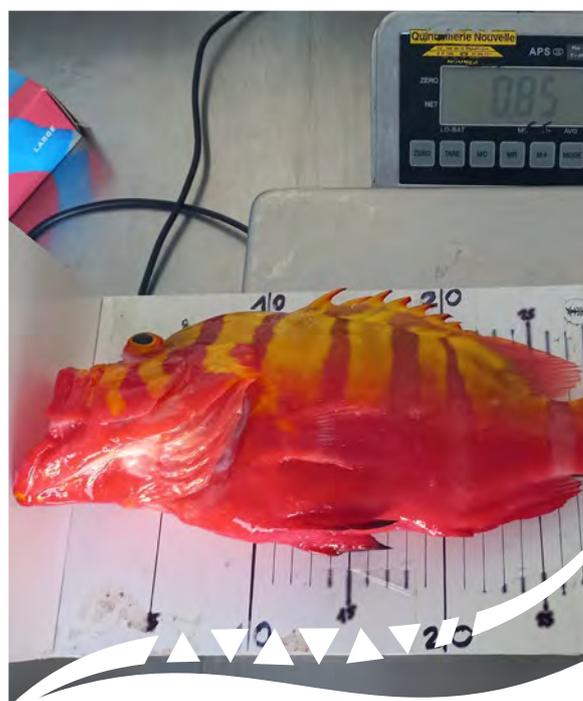
► Vers la mise en place d'une infrastructure de gestion et d'analyse des données

► Objectifs

Mettre en place le système d'information de l'Observatoire des pêches côtières à l'échelle du territoire.

► Méthode

Après une phase d'inventaire des sources d'information disponibles pour caractériser et suivre les pêches côtières en Nouvelle-Calédonie, l'équipe de L'ADECAL Technopole s'est appuyée sur l'expertise de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL), en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, pour préciser le besoin et la faisabilité du projet de construire un outil de collecte, de gestion et d'analyse des données relatives aux pêches côtières à l'échelle du territoire.



© ADECAL Technopole

► Collaborations

> Partenaires :



> Contributeurs :



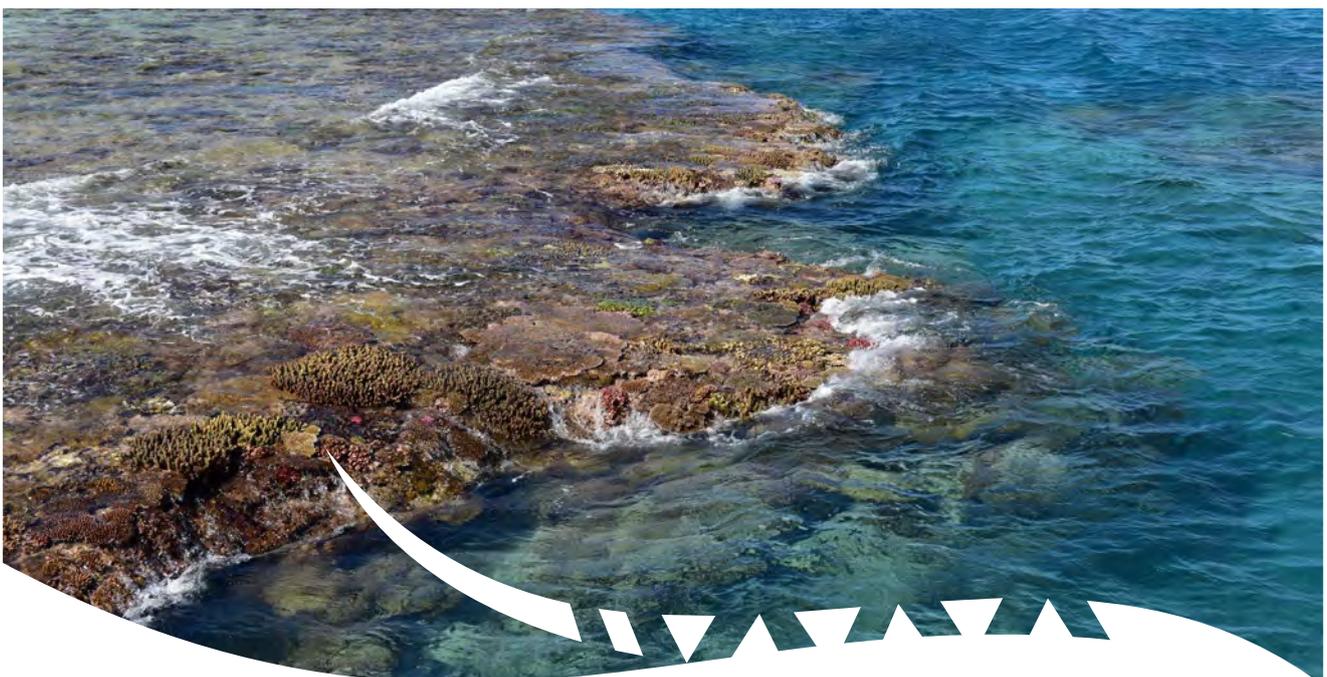
Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

► Résultats

La mise en place d'une plateforme permettant de centraliser, analyser, et valoriser les informations sur les pêches côtières à l'échelle du pays s'avère nécessaire. **Il a été convenu que l'outil serait un « méta-infocentre » qui compilera et analysera les données existantes au sein de chacune des provinces.** Un recensement des outils en place et des besoins fonctionnels a été effectué. Une première analyse technique valide la faisabilité du

méta-infocentre, tout en rappelant qu'il est nécessaire d'harmoniser les données entre les bases provinciales pour être en mesure de dresser des bilans des activités de pêche de façon simple et standardisée. Le cahier des charges de l'outil à bâtir a été finalisé au premier semestre 2021, et le développement est prévu pour le second semestre 2021.

► Calendrier



© Matthieu Juncker

► Renseigner des indicateurs pour mieux décrire la Filière

► Objectifs

Identifier et renseigner des indicateurs simples, robustes, et pérennes pour décrire la filière pêche professionnelle côtière et en suivre les évolutions.

► Méthode

La première collecte des données existantes auprès des trois provinces a permis le calcul de certains indicateurs à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Ces indicateurs simples seront utiles pour suivre l'évolution de l'activité de pêche professionnelle, selon des composantes halieutiques (effort de pêche, volumes prélevés, etc.) et économiques (chiffre d'affaires, consommation de carburant).

► Collaborations

> Partenaires :



© Serge Andréfouët

► Résultats

Huit indicateurs ont ainsi été identifiés et renseignés dans le cadre du bilan statistique sur la pêche côtière professionnelle. Ce sont des indicateurs classiques, mais la nouveauté réside dans la volonté de les renseigner chaque année, et à l'échelle pays. L'année 2019 constituera ainsi l'état initial auquel l'Observatoire se référera dans le cadre du suivi annuel de la filière pêche côtière et de son évolution. L'Observatoire a en outre pour mandat d'accompagner les provinces pour améliorer la précision et la fiabilité des données, ainsi que le nombre d'indicateurs associés.

> INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE CÔTIÈRE EN 2019



Effort de pêche

270 pêcheurs
ayant déclaré des jours de mer

14 591 jours
de mer déclarés



Facteurs économiques

0,89 L*
de carburant / kg

639 F
de chiffre d'affaires / kg



Captures par unité d'effort (CPUE)

127 kg*
par campagne

3 202 kg
par pêcheur

59,3 kg
par jour de mer

1,13 kg*
par litre de carburant

* Ces moyennes ont été calculées sur les données disponibles pour 2 provinces uniquement

► Calendrier

2020

Février



1 Collecte et analyse des données, sélection des indicateurs

2021

Janvier



2 Rédaction du bilan statistique 2019 et calcul des indicateurs

Juillet



3 Publication du bilan statistique 2019



Consultez le rapport en ligne !

www.technopole.nc

Objectif 2 : Améliorer les connaissances



2

études lancées

- 1 sur une production majeure
- 1 sur un secteur largement méconnu



1

échantillonnage

- en routine sur 1 point de vente stratégique



3147

poissons et
crustacés
pesés et mesurés

► Des échantillonnages au débarquement pour évaluer l'état de la ressource

► Objectifs

- > Collecter des données biologiques sur les espèces d'intérêt commercial pour développer des indicateurs de l'état de la ressource
- > Compléter les données des fiches de pêche provinciales
- > Visualiser la ressource de manière durable

► Méthode

Un suivi par échantillonnage au débarquement a été mis en place sur le marché de Port Moselle à Nouméa, où transitent 60 % des produits de la mer commercialisés en Nouvelle-Calédonie. Les campagnes d'échantillonnage se font à une fréquence bi-mensuelle tout au long de l'année, avec la collaboration de pêcheurs partenaires.

Les spécimens sont pesés et mesurés, et les pêcheurs sont questionnés pour préciser les méthodes de pêche, le nombre de navires impliqués, les dates de la campagne, la zone de pêche et les conditions météorologiques. Les données sont ensuite anonymisées et analysées.



© ADECAL Technopôle

► Collaborations

- > Partenaires techniques :



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

- > Pêcheurs partenaires :

Christophe Pierron, Dominique Deschamps, Mayana Uparu, Johan Likhau, Marco Poncelet, Patrick Morlet

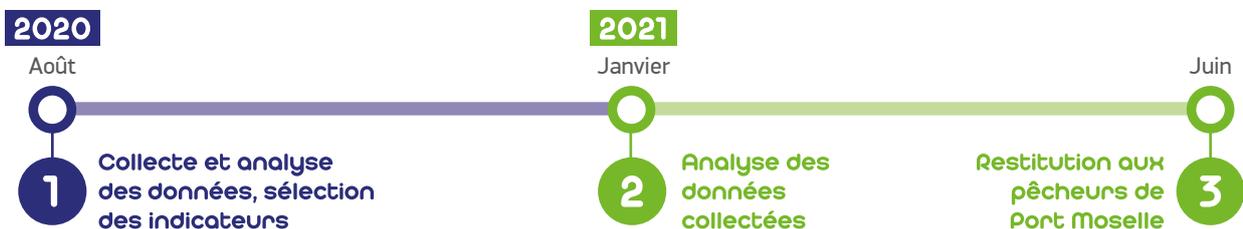
► Résultats

Le suivi pilote testé en 2018-2019 par la province Sud a été remis en place en 2020, de manière pérenne, totalisant 12 campagnes d'échantillonnage cette année. Il a permis de mesurer 3 147 spécimens appartenant à 74 espèces de poissons et 7 espèces d'invertébrés, grâce à la collaboration de cinq pêcheurs. Les espèces les plus échantillonnées sur la période 2018-2020 sont le rouget de nuit, le bossu doré et le maquereau. Les mesures effectuées permettent d'élaborer la structure de taille par espèce, qui est une traduction de l'état de la population exploitée commercialisée au marché de Moselle et de suivre son évolution. Croiser ensuite ces données avec les informations relatives aux méthodes et zones de pêche permettra d'identifier les effets des différentes pratiques. Des études complémentaires quant à la maturité sexuelle

d'espèces phares permettront de déterminer la part relative des débarquements correspondant à des individus matures. L'objectif à terme est de produire des éléments chiffrés pour une gestion appropriée, que ce soit de la pêche professionnelle ou de plaisance.

Les conclusions de cette première période de suivi appellent à maintenir la fréquence d'échantillonnage, augmenter les points d'échantillonnage (Lifou, province Nord, etc.) et le nombre de pêcheurs partenaires, renforcer les suivis de certaines espèces (perroquets, vivaneaux, crustacés), et enfin étudier spécifiquement la maturité sexuelle d'espèces à enjeu (dawa, picot bleu, saumonée et jaunet).

► Calendrier



► Vers une connaissance des stocks d'holothuries de la Nouvelle-Calédonie

► Contexte

L'holothurie est le premier produit de la pêche côtière vendu en Océanie. De nombreux villages côtiers tirent des revenus importants de la capture, de la transformation et de la vente de ce produit destiné aux marchés asiatiques. En Nouvelle-Calédonie, les données disponibles font état en 2019 d'une production de 279 tonnes pêchées, réparties en 13 espèces, pour un chiffre d'affaires à la première vente déclaré de 82 millions de francs CFP, avec de fortes disparités entre provinces. Ailleurs dans le Pacifique, la plupart des pêcheries se sont effondrées et ont été placées sous moratoire par absence d'une gestion durable de la ressource. L'existence d'une réglementation de l'exploitation de ces espèces a pour l'heure épargné la Nouvelle-Calédonie de cette situation extrême mais des signes de surexploitation existent sur certaines espèces et dans certaines zones. L'inscription en 2019 de deux espèces à haute valeur commerciale, la « tété blanche » *H. fuscogilva* et la « tété noire » *H. whitmaei*, sur la liste des espèces dont le commerce international est régulé (CITES), confirme ces enjeux de vigilance en conditionnant leur exportation à des garanties d'une exploitation pérenne. En miroir du suivi des prélèvements, il est primordial de connaître précisément l'état de la ressource, pour adapter au mieux les règles de gestion.



© Matthieu Junker

► Objectifs

- Réaliser une analyse de l'évolution temporelle de l'état de santé des populations d'holothuries exploitées sur la base des sites échantillonnés historiquement, pour évaluer l'impact éventuel de la pêche et des mesures de gestion
- Réaliser des estimations de stocks plurispécifiques à l'échelle de zones exploitées et identifiées par les gestionnaires, en tant que préalable à la mise en place généralisée d'une gestion de ces ressources

► Méthode

Une première phase a consisté à sélectionner collégialement avec les provinces et le comité de suivi les sites à échantillonner, en collaboration avec les autorités coutumières et les pêcheurs professionnels. S'en suivra une phase de collecte et de centralisation des données historiques, et la constitution des bases de données 2020. Après validation de la méthodologie et du calendrier, les échantillonnages se feront en suivant la méthodologie des transects couloirs, sur une diversité

de sites permettant les comparaisons temporelles et spatiales nécessaires aux objectifs de l'étude. Pour l'évaluation des stocks, l'étude prévoit de cartographier la pression de pêche et les habitats par unité de gestion pour finalement estimer la biomasse du stock. Enfin, une phase d'analyse et de restitution des livrables aura lieu, et des recommandations pour la gestion de la ressource en holothuries de la Nouvelle-Calédonie seront proposées.

► Collaborations

> Partenaires :



> Prestataire :



> Comité scientifique :



► Calendrier



► Une première caractérisation de la pêche non-professionnelle rurale

► Contexte

En Nouvelle-Calédonie, plusieurs études et travaux de recherche contribuent à décrire la pêche non-professionnelle, que ce soit dans une approche anthropologique qualitative ou halieutique quantitative, de manière très localisée. Mais aux échelles provinciales et territoriales, peu de données existent sur cette pêche. **Les études ayant chiffré des prélèvements tendent à montrer qu'elle est extrêmement développée et contribue à plus de la moitié de la production du pays, jouant ainsi un rôle primordial sur le plan social et en termes de sécurité alimentaire.**



© Matthieu Juncker

La diversité des acteurs, leur répartition inégale sur le territoire, auxquelles s'ajoutent des fréquences de sorties et des quantités prélevées très variables, ne permettent pas de réaliser des enquêtes statistiquement représentatives à des coûts réduits. Une approche

alternative, économiquement supportable pour un suivi dans le temps, permettant de fournir aux gestionnaires des informations sur les prélèvements réalisés par ce type de pêche est donc à développer.

► Objectifs

- > Effectuer une première caractérisation quantitative et qualitative de la pêche non-professionnelle en milieu rural sur des sites pilotes en Nouvelle-Calédonie
- > Développer une méthode reproductible permettant des extrapolations a minima à l'échelle des sites étudiés et, si possible, de la Nouvelle-Calédonie
- > Apporter des informations directement utiles à la gestion

► Méthode

Cette étude demande une approche pluridisciplinaire s'appuyant sur la littérature existante pour développer une méthodologie spécifique. **Ce travail de fond vise à collecter les informations permettant de décrire précisément ce que représente la pêche côtière non-professionnelle aujourd'hui, mais aussi comment en assurer un suivi sur le long terme.** Une première phase consiste à sélectionner les sites pilotes et à

élaborer la méthode d'enquête. La seconde phase inclut des enquêtes sur le terrain ainsi que le développement d'estimateurs de captures en lien avec les motivations de pêche, accompagnés d'un guide méthodologique pour les renseigner. Ces outils permettront d'estimer, après extrapolation, les volumes pêchés dans un cadre vivrier et de loisir à l'échelle du pays sur une période donnée.

► Collaborations

> Partenaires :



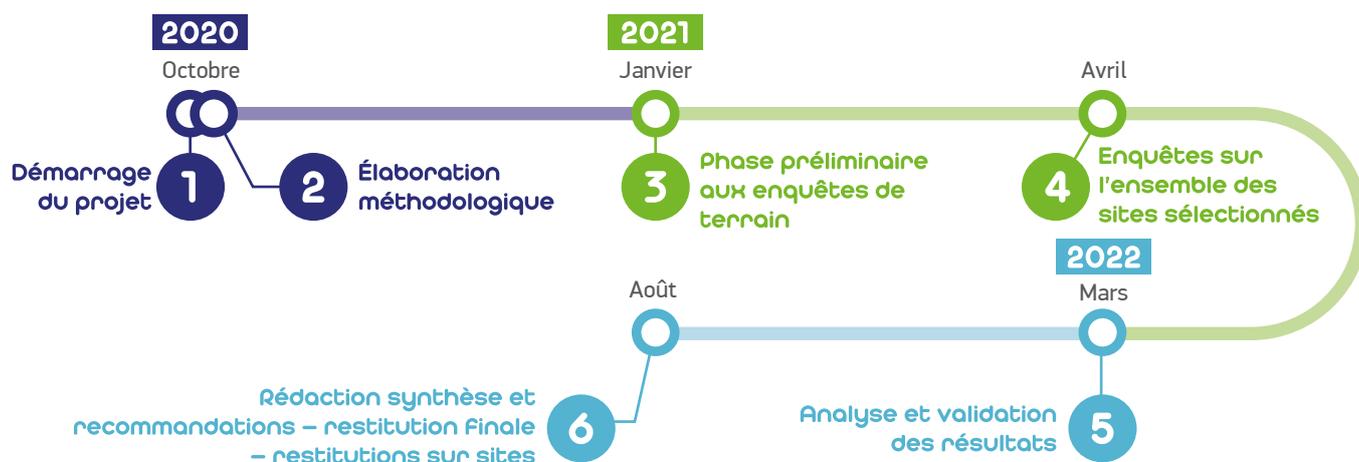
> Maître d'ouvrage :



> Consortium :



► Calendrier



Objectif 3 : Informer et animer



1 identité visuelle créée



2 supports de communication produits



250 personnes informées



1 bilan statistique sur la pêche professionnelle en Nouvelle-Calédonie produit et diffusé

► Une identité visuelle pour donner corps à l'Observatoire

► Objectifs

Créer l'identité visuelle et la charte graphique des communications de l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie

► Méthode

Afin de donner vie à l'Observatoire, la création de son identité visuelle était un préalable à toute forme de communication. Début 2020, à l'approche des premières présentations de la structure et de ses actions à venir, l'élaboration de son identité graphique a été confiée à l'agence Push & Pull, avec l'appui de l'équipe du secrétariat PROTEGE au sein de la CPS.

► Collaborations

> Partenaires :



Pacific Community
Communauté du Pacifique



> Prestataire :

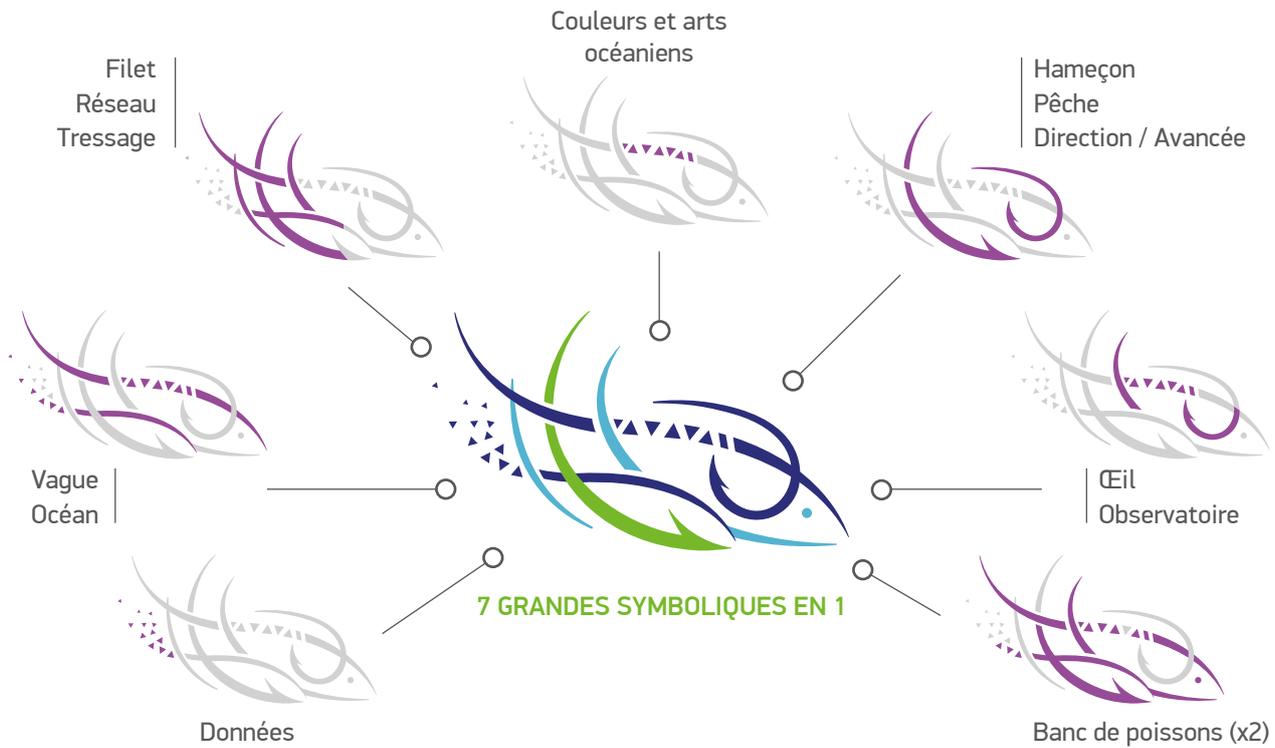
push & pull
360° MARKETING

► Résultats

Un logotype et sa charte graphique ont été élaborés avec une dimension hautement symbolique, ancrant l'Observatoire à la fois localement mais aussi régionalement, cette identité étant déclinée pour l'Observatoire des pêches côtières de Wallis & Futuna, et pouvant l'être à l'avenir pour celui de la Polynésie française.



© Matthieu Juncker



► Les premières publications de l'Observatoire : valoriser l'outil auprès de ceux qui en ont besoin

► Objectifs

- > Faire connaître et reconnaître l'Observatoire
- > Restituer les résultats de ses activités

► Méthode

Poursuivant l'ambition de devenir l'interlocuteur incontournable de la collecte et de la diffusion d'informations sur la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie, l'Observatoire a commencé dès sa première année à faire savoir qu'il était né. À l'occasion de la Journée de la mer 2020, une présentation destinée aux acteurs de la pêche a été élaborée pour présenter l'Observatoire, ses missions, les premières données caractérisant la filière et ses projets d'études. Fin 2020, l'équipe de l'Observatoire fait appel à l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) pour l'accompagner dans l'élaboration de son premier rapport d'activité.



© Angèle Armando

► Collaborations

> Partenaires :



Pacific Community
Communauté du Pacifique

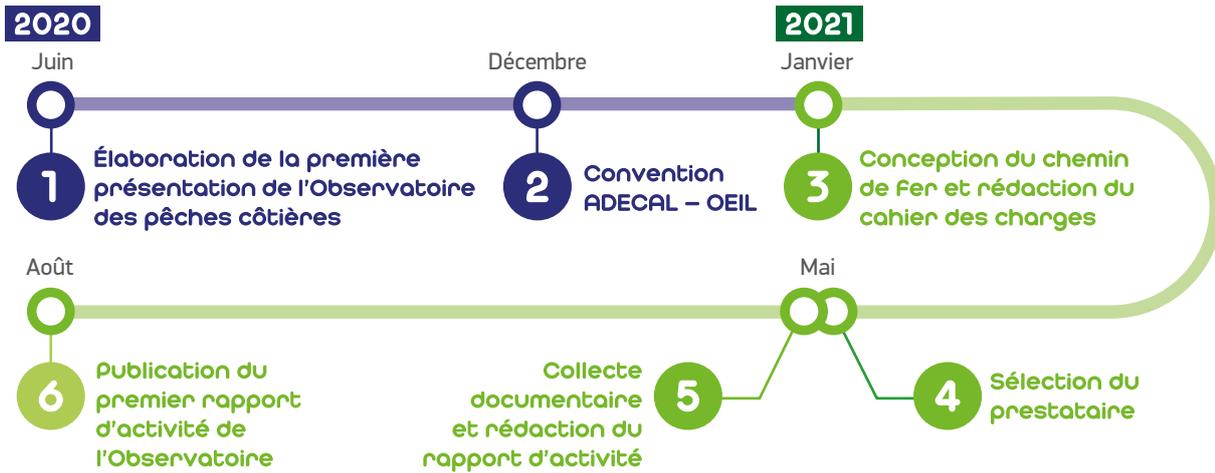


> Partenaire technique :



> Prestataire : **push & pull**
360° MARKETING

► Calendrier



► Animer le réseau d'acteurs pour Fluidifier les échanges, valoriser la filière, et mieux gérer la ressource

► Objectifs

- > Faire connaître et reconnaître l'Observatoire
- > Participer à consolider une vision Pays de la pêche côtière pour gérer les ressources de manière durable
- > Participer à documenter la place économique, sociale et culturelle de cette pêche en Nouvelle-Calédonie

► Méthode

Dans le cadre de ses travaux, de leurs phases de préparation ou de leurs restitutions, l'Observatoire organise et participe à des rencontres entre acteurs de la filière de la pêche côtière, implique les parties prenantes, collabore et s'insère dans des dynamiques existantes. À terme, l'ambition est que l'Observatoire puisse animer et faciliter les échanges en matière de gestion des ressources halieutiques que ce soit localement ou régionalement.



© ADECAL Technopole

► Collaborations

> Partenaires :



► Calendrier



Les visages de la pêche côtière

© Mayana Uparu



Mayana Uparu

Pêcheuse/vendeuse de Port Moselle

Je suis d'une famille de pêcheurs. Cela fait 20 ans que je vends au marché de Moselle les poissons de mon père et ses matelots, spécialisés dans la pêche au picot. J'accueille régulièrement sur ma stalle l'équipe de l'Observatoire des pêches côtières, qui mesure mes poissons et ceux d'autres confrères pêcheurs. Il y a des changements que nous seuls, sentinelles de la mer, pouvons voir ; ce suivi de l'Observatoire sur du long terme pourra mettre des chiffres sur ces évolutions, et nous aider, les pêcheurs et la filière, pour que l'on puisse continuer à vivre de la mer et de notre métier.

Zacharie Moenteapo

Responsable de la cellule pêche artisanale, province Nord

Les mesures de gestion adoptées en province Nord et bientôt dans le pays en matière de réglementation ou de collecte de données, de statistiques, ou de démarches participatives sur la ressource holothuriers, resteront toujours à améliorer et à compléter.

L'enjeu actuel porté par l'Observatoire des pêches côtières sur l'évaluation des holothuriers sur des sites exploités ou non dans le pays, devrait renforcer les connaissances et définir une feuille de route en matière de gestion de la ressource. L'intérêt d'adopter ces différentes pratiques permettra à terme de préserver l'équilibre de notre écosystème, en particulier la ressource holothuriers, mais aussi de pérenniser une activité génératrice de revenus aussi bien pour notre communauté de pêcheurs que pour les générations futures.



© Zacharie Moenteapo

© Daniel Estieux



Daniel Estieux

Pêcheur à Ouvéa

Je suis pêcheur depuis toujours sur l'île d'Iaai et officiellement en activité depuis 15 ans. Le défi aujourd'hui pour nous pêcheurs est de pouvoir allier développement économique et gestion de la ressource. Qui est mieux placé pour dire qu'il y a moins ou plus qu'avant ? Tous les jours aux premières loges du spectacle permanent que le lagon offre, nous pêcheurs, sommes les garants de la bonne santé des écosystèmes en étant attentifs et observateurs aux moindres signes de faiblesse. Pour que nos enfants puissent bénéficier autant que nous des richesses de la mer, participons activement à une meilleure gestion du lagon en contribuant au programme de l'Observatoire des pêches côtières.

Liliane Fabry et Jean-François Laplante

Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie

Après avoir travaillé 10 ans dans la pêche au Canada pour l'un, dans la production agricole en outremer pour l'autre, Jean-François et Liliane s'investissent en Nouvelle-Calédonie pour la mise en place et le déploiement opérationnel de l'Observatoire des pêches côtières. Le défi est de taille, compte tenu de la diversité des populations qui

dépendent de cette ressource ainsi que des multiples écosystèmes qui contribuent à produire cette biomasse. À la fois sur le terrain et autour de la table pour mener à bien ce projet, ils sont au service des acteurs de la pêche, dans la poursuite d'un objectif commun, la préservation de la ressource récifo-lagonaire et des activités qu'elle génère.



© Liliane Fabry



© Jean-François Laplante



OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

rapport d'activité 2020

ADECAL Technopole | Immeuble Centre Sud - 3^{ème} étage | 1 bis rue Berthelot
BP 2384 | 98846 Nouméa Cedex | Tél : +687 24 90 77
liliane.fabry@adecal.nc | www.technopole.nc | www.protege.spc.int